



Horaires ouverture du secrétariat de mairie

Permanence au public les lundis, jeudis de 16 h à 19 h et les mercredis de 13h30 à 15h00
Tél. : 03.26.66.13.89 - courriel : mairie.bouy@wanadoo.fr - site internet : www.mairie-bouy.fr

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre au 02 janvier inclus.

I – MANIFESTATIONS

I – 1 : Cérémonie des Vœux du Maire 2019

La cérémonie de présentation des vœux du Maire aura lieu le jeudi 03 janvier 2019 à 19h00 heures à la salle des fêtes de Bouy. Vous êtes cordialement invité à cette cérémonie.

II – INFORMATION

II – 1 : Offre d'emploi – STOCK Remorques

Offre d'emploi : mécanicien

Entreprise qui s'installera à Bouy à la place de la SOCAH début 2019. L'entreprise a pour ambition de devenir rapidement une référence en REMORQUES en offrant un service de qualité et complet. L'activité comprendra la vente de remorques & accessoires, l'entretien, le montage d'attelage sur véhicule, ainsi que le montage des pneus.

Description du poste : en tant que mécanicien vous serez amené à faire des réparations / entretiens sur remorques, montages d'attelages, montage de pneus

Vous serez également chargé de réceptionner et préparer les remorques, et leurs accessoires

Vous aurez aussi un sens commercial pour accueillir les clients.

Requis : diplôme de mécanique (CAP)

Qualités recherchées : autonome, débrouillard, politesse (dialogue avec clients), disponible lundi – samedi.

Lundi 14h – 18h / ma-me-je-ve : 10h à 12h et de 14h à 18h / samedi : 10h à 12h et de 14h à 19h

Offre : une fonction variée et passionnante / un travail au sein d'une société qui offre une stabilité d'emploi (CDI), une vision long terme

Contact :

Tél. 03.66.72.55.36 ou info@stock-remorques.fr

II – 2 : Ecole le Petit Prince – Rentrée scolaire 2019-2020

Les inscriptions pour les futurs élèves (année de naissance 2016) de petite section de maternelle auront lieu en mairie du 21 au 25 janvier 2019 UNIQUEMENT aux heures d'ouverture du secrétariat. Il est impératif de se munir du carnet de santé et du livret de famille sans quoi l'inscription ne pourra avoir lieu.

II – 3 : « Zéro-phyto »

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts « publics » est interdite par la réglementation. La commune est en cours d'acquisition de matériels adaptés, pour l'entretien de nos espaces verts publics, dans le cadre d'une mutualisation avec la commune de Livry-Louvercy.

A partir du 1^{er} janvier 2019, les produits phytosanitaires seront interdits de vente aux particuliers. Seuls les produits de biocontrôle (lutte biologique), les produits à faible risque et les produits utilisés en agriculture biologique seront autorisés.

II – 4 : Opération thermographie à Bouy

Dans le cadre des nouvelles réglementations sur les économies d'énergies, et avec l'accompagnement de la société SYNERCIEL (Partenaire Solutions Habitat d'EDF), le village de BOUY fera l'objet d'une opération thermographie.

La société ARTECH DRONE survolera le village afin de prendre des clichés des habitations.

Le but est de détecter les pertes de chaleur par caméra thermique et de définir la qualité de l'isolation des habitations.

Cette opération se déroulera le mardi 29 ou mercredi 30 Janvier.

Une réunion de restitution des résultats et d'information vous est proposée, le **mercredi 06 Février 2019 à partir de 18h30** à la salle des fêtes de BOUY, suivie d'un apéritif.

Cette opération est effectuée gratuitement et à titre d'information sur les déperditions d'énergie ainsi que sur l'amélioration thermique de l'habitat et les aides possibles.

Certains professionnels des métiers de la rénovation énergétique seront également présents ainsi que la société ARTECH DRONE pour répondre à vos questions.

II – 5 : Châlons Agglo – nouveautés dans les transports

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'extension de la desserte des transports en commun vers l'ex-communauté de communes de la Région de Mourmelon a été confiée au réseau SITAC. En complément, une offre de Transport à la Demande est également proposée afin de faciliter vos déplacements toute l'année. Les Busons et Busonnes bénéficient désormais des avantages du système de transport SITAC : tarifs avantageux, nombreux points de vente et nouvelles offres de mobilités alternatives (Flexo et ResaGo mais aussi locations de VéloSITAC).

Une pochette regroupant toutes les offres est disponible à l'agence commerciale, après des dépositaires du réseau ou encore auprès des conducteurs dans les bus.

Pour plus d'informations : www.sitac.net ou 03.26.69.59.00 ou Agence SITAC – place Monseigneur Tissier à Châlons en Champagne du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 ainsi que le samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 ou sitacbus@keolis.com

Bouy est concerné par la ligne 120 (ligne régulière) et G (transport à la demande).

Ticket unitaire à 1.10 euros (vente à l'intermarché de Mourmelon le Grand)

II – 6 : liste des assistantes maternelles de Bouy

NOBLECOURT FLORENCE (06.28.41.68.46)

8 RUE MISS SMALLEY

51400 BOUY

Capacité : 4

GRAMCZEWSKI Lysiane ((03-26-63-00-60)

5 RUE DE GREVE

51400 BOUY

Capacité : 3

LENOIR SABRINA (06.67.30.17.86)

5 RUE BASSE

51400 BOUY

Capacité : 4

COUVE Delphine (06.82.87.84.12)

3 RUE HENRI GUILLAUMET

51400 BOUY

Capacité : 3

PIAT Myriam (06.24.01.82.71)

49 RUE HAUTE

51400 BOUY

Capacité : 4

II – 7 : Carte nationale d'identité et passeport biométrique – RAPPEL

Le secrétariat de mairie ne délivre plus de cartes d'identité ou de passeports, nous vous communiquons ci-dessous la procédure à suivre si vous désirez établir vos documents à la mairie de Suippes, commune la plus proche de Bouy et équipée d'un dispositif de recueil et de transmission électronique de vos documents ;

- [Accédez au site de la Mairie de Suippes : www.suippes.fr](http://www.suippes.fr)

Puis rubrique « services municipaux » et « demande de carte d'identité et passeport : vous pourrez consulter la liste des pièces justificatives à fournir

- [Effectuer votre pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Vous devez compléter le formulaire de pré-demande en ligne. Il est fortement conseillé de l'imprimer et de le conserver car le numéro de pré-demande vous sera réclamé lors de votre rendez-vous à la mairie

- [Prendre rendez-vous avec la mairie de Suippes au 03.26.70.08.55](http://www.suippes.fr)

Obligatoire pour déposer votre demande – lors du rendez-vous, la mairie récupère vos données de pré-demande grâce au numéro fourni, vérifie les pièces justificatives et recueille vos empreintes. Les documents originaux sont numérisés et vous sont rendus le jour même.

- [Vous êtes prévenus de la date de disponibilité de vos papiers d'identité et invités à venir les retirer à la mairie de Suippes](http://www.suippes.fr)

La mairie de Suippes est ouverte au public du lundi au vendredi, l'après-midi :

Pour la demande des papiers d'identité : de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous

Pour la récupération des papiers d'identité : de 13h30 à 18h, sans rendez-vous

En cette fin d'année 2018, l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes. Que 2018 vous apporte joie et bonheur ainsi que la réussite dans vos projets.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 03 janvier à 19 heures pour les vœux du Maire.